

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/379825065>

Les narrations de l'infortune

Article in *Swiss Journal of Sociology* · April 2024

CITATIONS
0

READS
58

2 authors:



Laurent Paccaud
University of Lausanne
25 PUBLICATIONS 49 CITATIONS

SEE PROFILE



Jean-Pierre Tabin
University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland
63 PUBLICATIONS 213 CITATIONS

SEE PROFILE

Les narrations de l'infortune

Laurent Paccaud* et Jean-Pierre Tabin**

Résumé: Les personnes qui sollicitent une aide financière auprès d'une organisation non-étatique doivent produire un récit qui est en fait une mise en intrigue de leur vie. L'article s'intéresse d'abord au contexte spécifique dans lequel ces récits sont produits, ce qui nous permet de montrer le caractère toujours vertueux des narrations recueillies. Ensuite nous tirons de ces récits les trois figures de la pauvreté légitime qui forment l'horizon moral dans lequel l'aide sociale privée se déploie: l'application, la survie et l'impuissance.

Mots-clés: Travail social, récit biographique, cadre de l'interaction, aide sociale, précarité

Die Erzählungen des Leidens

Zusammenfassung: Personen, die bei einer nichtstaatlichen Organisation finanzielle Unterstützung beantragen, müssen eine Erzählung produzieren, die eigentlich eine Inszenierung ihres Lebens ist. Der Artikel befasst sich mit dem spezifischen Kontext, in dem diese Erzählungen produziert werden, wodurch wir den stets tugendhaften Charakter der gesammelten Erzählungen aufzeigen können. Wir leiten aus diesen Erzählungen die drei Figuren der legitimen Armut ab, die den moralischen Horizont von privater Sozialhilfe bilden: Anwendung, Überleben und Hilflosigkeit.

Schlüsselwörter: Sozialarbeit, biografisches Erzählen, Interaktionsrahmen, soziale Hilfe, Prekarität

Narratives of Misfortune

Abstract: People who apply for financial aid from a private organization have to produce a narrative that is, in effect, a plot of their lives. The article first looks at the specific context in which these narratives are produced, enabling us to show the consistently virtuous nature of the narratives collected. Next, we draw from these narratives the three figures of legitimate poverty that form the moral horizon within which private welfare unfolds: application, survival, and powerlessness.

Keywords: Social work, biographical narrative, interaction frame, welfare, precariousness

* Centre Max Weber (UMR 5283), École Normale Supérieure de Lyon, F-69342 Lyon, laurent.paccaud.pro@gmail.com.

** Laboratoire de recherche Santé-Social, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL | HES-SO), CH-1010 Lausanne, jean-pierre.tabin@hetsl.ch.

1 Introduction

L'entretien a toujours occupé une place majeure dans le travail social individuel (Keller 2016). C'est en effet l'un des éléments qui permet de poser ce que les fondatrices du travail social nommaient le « diagnostic social » (Richmond 1917 ; Salomon 1926), celui-là même qui guide l'intervention. Toute personne qui sollicite une prestation de soutien social doit narrer les éléments qui expliquent les difficultés qu'elle rencontre. Cette mobilisation de la subjectivité pour produire un récit de soi (Vrancken 2007 ; Duvoux 2009) influence moins la réception de l'aide sociale publique en Suisse depuis qu'elle repose sur un droit constitutionnel (arrêt du Tribunal fédéral 121 I 367 du 27.10.1995¹). Elle reste par contre encore centrale dans l'aide sociale privée, toujours partie du welfare mix helvétique (Butschi et Cattacin 1994). Cette dernière ne repose en effet pas sur le droit, mais est de l'ordre de la libéralité.

Pour activer une prestation de l'aide sociale privée, il s'agit dès lors toujours de se dévoiler en mettant en intrigue sa vie (Ricoeur 1991) dans un contexte interactionnel rempli d'attentes sociales (Nossik 2014), aussi bien du côté de la personne qui sollicite un soutien financier que de l'institution en mesure de le fournir. Les « fragments narratifs de l'infortune » (Vrancken et Thomsin 2008, 9) sont mis à l'épreuve (Vrancken 2007) puisqu'ils conduisent l'assistant·e social·e (AS) du service social privé à engager (ou non) des démarches pour demander une aide financière ponctuelle, sur des fonds de leur propre organisation ou via une demande à une fondation philanthropique. Nous avons recueilli plusieurs de ces récits, qui sont à considérer comme des savoirs d'expérience que les personnes ont bien voulu partager avec nous, la littérature sociologique ne leur ayant jusqu'ici porté que peu d'attention. L'analyse que nous en proposons s'attache à leurs conditions de production et à ce qu'ils nous disent de ce qu'est la pauvreté légitime en société aujourd'hui, dans la tradition spinoziste qui consiste à « ne pas déplorer, ne pas rire, ne pas détester, mais comprendre » (Mauger 2022, 112).

Nous allons dans cet article nous intéresser d'abord au contexte spécifique dans lequel les récits des personnes qui sollicitent une aide financière sont produits, ensuite à ses conséquences sur le « public transcript » (Scott 1990) collecté, ce qui nous permettra de comprendre le caractère toujours vertueux des narrations recueillies, malgré les inégalités de position. Enfin, nous tirerons de nos données empiriques les trois figures de la pauvreté légitime qui forment l'horizon moral dans lequel l'aide sociale privée se déploie.

1 La subjectivité de la personne reste toutefois fortement mobilisée dans le cadre de l'évaluation de ses efforts pour diminuer le besoin. Pour plus d'informations, voir les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale, A.4.1.

2 Le cadre de la narration

Dans le suivi individuel proposé par les institutions d'aide sociale privées, les demandes d'aide financière s'appuient sur la connaissance des personnes qui sollicitent un soutien, parce que c'est « un des instruments et un des critères de l'action sociale » (Delory-Momberger 2018, 42). Le « récit de soi », cadré par des contraintes extérieures aux personnes qui le produisent (Delory-Momberger 2018), est en effet dans les services sociaux privés l'élément central de l'évaluation de la situation par l'AS.

De nombreuses recherches ont analysé le pouvoir d'appréciation des AS (par exemple, Lipsky 2010 ; Tabin et Perriard 2016 ; Van Berkel et Van der Aa 2012). L'appréciation de la situation est aussi bien fondée sur des règles institutionnelles que sur des valeurs morales (le mérite, la manière de concevoir le juste...). Elle varie parfois en fonction de l'homologie sociale (âge, genre, parcours...) entre la personne qui sollicite l'aide et celle qui a le pouvoir de l'octroyer, ou du degré d'accord ou de désaccord du personnel avec les règles posées par l'institution. Ce pouvoir peut par exemple se manifester par la volonté de faire ou non correspondre les personnes qui sollicitent un soutien aux catégories donnant droit à une aide financière.

La question de savoir ce qui se passe du côté des personnes qui demandent l'aide a nettement moins été étudiée, notamment celle des tactiques (de Certau 1994) de récit sur soi dans le but de s'inscrire dans la grammaire dominante de la souffrance sociale (Otero et Namian 2011). L'encadrement normatif mis en place par les dispositifs institutionnels limite toutefois l'émergence de discours différents de ceux attendus (Glady et Vandeveldde-Rougale 2016). En fonction de ce que la personne identifie comme étant susceptible de correspondre aux représentations acceptables des problèmes sociaux qu'elle rencontre, elle peut être amenée à filtrer ou omettre certaines informations, ou encore modifier certains faits (Dumais Michaud et Paumier 2017). Par exemple, les individus peuvent être amenés à dissimuler la permanence de leur précarité pour s'inscrire dans une dynamique de changement. Ce processus est générateur d'inégalités directement liées à la capacité des individus de donner d'eux-mêmes et de leur existence une représentation conforme à la requête sociale et institutionnelle à cause « d'un *capital biographique* très inégalement réparti » (Delory-Momberger 2018, 43). Cet article se penche sur différents de ces récits, recueillis lors d'une recherche mandatée par deux organisations vaudoises sans but lucratif (Butschi et Cattacin 1994).

3 Le dispositif empirique

Cet article est issu d'une recherche menée dans le cadre d'un mandat donné à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HES-SO) par Caritas Vaud et le Centre social protestant Vaud, gérant trois services sociaux privés dont l'objectif

était d'identifier les besoins des personnes qui avaient déposé des demandes d'aide financière en 2019 ainsi que durant les six premiers mois de 2021². Ces services sociaux, partiellement subventionnés par l'État, proposent des prestations sociales aux personnes sans permis de séjour en Suisse (service N°1), aux jeunes en formation entre 16 et 25 ans (service N°2) ou aux personnes ayant des problèmes de budget (service N°3). Des soutiens financiers ponctuels peuvent être octroyés. Lorsqu'ils sont très modestes, ils sont demandés à des fonds internes à ces services sociaux privés ; s'ils sont plus importants, ils font l'objet d'une requête auprès d'une fondation relevant de la philanthropie (Lambelet 2014 ; Duvoux 2018). Il existe en Suisse des centaines de fondations³ et celles que les AS des trois services concernés sollicitent sont variées (fondations à caractère confessionnel, liées à une personne, soutenant une cause, club-service...). Mais certaines sont nettement plus sollicitées que d'autres, par exemple une fondation visant à aider les « personnes infirmes, malades, délaissés ou indigentes » (14 % des 500 demandes), une autre à destination des « personnes dans le besoin » (14 %), une autre intervenant surtout pour rembourser des « frais de maladie » (10 %), une autre ciblant les « veuves » (7 %), ou une autre encore les « femmes et jeunes filles » (4 %). Les possibilités d'obtenir une aide financière sont limitées en nombre et dans le temps, le soutien étant toujours destiné à la résolution de problèmes financiers ponctuels. Ces services sociaux privés n'étant pas habilités à distribuer l'assistance sociale publique, les aides sont uniquement complémentaires ou supplémentaires à cette dernière, ou interviennent dans des situations où l'aide sociale publique ne peut pas être sollicitée (par exemple, pour des personnes sans titre de séjour en Suisse).

L'enquête s'est déroulée entre l'automne 2021 et l'été 2022, en trois étapes. La première a été l'analyse de données statistiques de 651 demandes faites aux fonds internes à ces services sociaux privés et de 500 demandes financières à un peu plus d'une cinquantaine de fondations philanthropiques, ainsi que de 75 dossiers en vue d'identifier des situations types. Le choix des dossiers a répondu à des critères de diversité au regard de quelques caractéristiques déterminantes de la précarité (âge, catégorie de sexe, statut de séjour, durée du suivi, etc.) ; sans représentativité statistique (Patton 2014). Relevons que les dossiers comprenaient des informations très variées en termes de contenu (journaux de suivi, requêtes d'aide financière, liste des aides financières demandées, etc.). L'analyse statistique ainsi que l'analyse approfondie de ces 75 dossiers ont permis d'élaborer neuf situations types différentes (un seul dossier n'a pu être classé). Pour différencier les situations types, nous avons tenu compte des motifs des demandes d'aide financière, de la catégorie de sexe, de l'âge, de la nationalité, du statut de séjour et de la composition familiale.

2 Recherche menée en coresponsabilité avec la Prof. Valérie Hugentobler. En raison de la situation pandémique, l'année 2020 n'a pas été analysée.

3 <https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/eidgenossische-stiftungsaufsicht/repertoire-des-fondations.html> (23.10.2023).

La deuxième étape a reposé sur des entretiens de groupe d'environ 90 minutes avec les AS de chacun des trois services afin de préciser les raisons des demandes financières à des fondations ainsi que les stratégies de choix de ces dernières, et de finaliser les situations types. Ces entretiens ont permis de nuancer et rectifier la proposition initiale de situations types. En particulier, neuf dossiers du Service N°1 ont été écartés, car ils ne correspondaient plus aux pratiques actuelles (cela diminue au final le nombre total de dossiers à 65 dossiers). Par ailleurs, ils ont permis de mieux comprendre les critères des AS et plus particulièrement les stratégies déployées pour obtenir et octroyer des aides.

Tableau 1 Les neuf situations types (sur 65 dossiers retenus)

Type	Institution	Caractéristiques	Nombre de dossiers
1	Service N°1	Famille – sans titre de séjour – problèmes financiers chroniques	18
2	Service N°1	Hommes – sans titre de séjour – sans domicile – problèmes de santé	3
3	Service N°1	Femmes – sans titre de séjour – problèmes financiers momentanés	8
4	Service N°2	En formation – bourse d'études – problèmes financiers momentanés	6
5	Service N°2	En formation – + de 25 ans – problèmes financiers chroniques	6
6	Service N°2	En formation – contexte familial problématique	5
7	Service N°3	Endetté-es – poursuites – problèmes financiers chroniques	8
8	Service N°3	Risque d'endettement – problèmes financiers momentanés et/ou chroniques	6
9	Service N°3	Hommes – séparés – pension alimentaire – problèmes financiers chroniques	5

Dans la troisième étape, les AS ont identifié des personnes appartenant à l'une ou l'autre des neuf situations types pour les entretiens individuels⁴. 16 personnes ont accepté de participer, tandis que huit n'ont pas donné suite. Les entretiens, conduits sous une forme semi-directive (Blanchet et Gotman 2013), ont duré environ une heure. Ils ont eu lieu au domicile de la personne ou, lorsque cela n'était pas possible, dans l'espace public. Le guide d'entretien a été conçu en fonction du mandat. La consigne de départ consistait à demander comment la personne s'organisait pour vivre. Des questions de relance visaient ensuite à explorer plus en avant leurs différents gains financiers et dépenses. Les personnes étant considérées comme des expertes de leur condition d'existence, elles ont été rémunérées. Une analyse thématique a ensuite été réalisée (Paillé et Mucchielli 2012).

La limite principale posée par le protocole d'enquête est que nous n'avons pas pu observer les interactions entre demandeur et personnel du travail social *in situ*. Le croisement des informations recueillies dans les phases 2 et 3 de l'enquête a cependant permis de relativiser ce biais. Nous sommes conscients que dans le cadre d'entretiens de recherche comme ceux que nous avons menés la personne interviewée réordonne les épisodes de sa vie, insiste sur certains, passe d'autres sous silence et s'attelle à une « mise en intrigue » (Ricoeur 1991) de son parcours de manière simi-

4 Les 16 personnes ont obtenu au moins une réponse positive à une demande d'aide.

laire à ce qu'elle fait devant le personnel du travail social. Cela a pour conséquence que certaines formes de présentations sont stéréotypées, comme si elles avaient été répétées plusieurs fois par les personnes rencontrées. Nous interprétons les narrations recueillies comme le produit de processus de subjectivation découlant des conditions institutionnelles liées aux trajectoires de demandes d'aide, ce qui explique en partie l'uniformité qui les caractérise.

Tableau 2 Les 16 personnes rencontrées

Personne	Catégorie de sexe	Âge	Composition familiale	Nationalité(s), durée séjour en Suisse	Statut de séjour	Situation type	Conduite
E1	Homme	50	Seul	Roumanie, en Suisse depuis 18 mois	Sans titre de séjour	Type 2	Application
E2	Femme	40	Seule avec enfant	Suisse	Suisse	Type 5	Survie
E3	Femme	33	Seule	Suisse	Suisse	Type 6	Impuissance
E4	Femme	55	Seule	Suisse	Suisse	Type 7	Impuissance
E5	Femme	48	Couple avec enfants	Suisse / France	Suisse	Type 8	Impuissance
E6	Homme	33	Seul	Érythrée, en Suisse depuis 7 ans	Permis B	Type 4	Application
E7	Homme	50	Seul avec enfant	France, en Suisse depuis 12 ans	Permis B	Type 7	Survie
E8	Homme	36	Couple avec enfant	Suisse	Suisse	Type 5	Application
E9	Homme	28	Seul	Suisse	Suisse	Type 4	Application
E10	Femme	44	Seule avec enfants	Suisse	Suisse	Type 8	Survie
E11	Femme	44	Couple avec enfants	Colombie, en Suisse depuis 2 ans	Sans titre de séjour	Type 1	Application
E12	Femme	59	Seule avec enfant	Colombie, en Suisse depuis 30 ans, entrecoupés de séjours en Espagne	Sans titre de séjour	Type 3	Impuissance
E13	Homme	48	Seul avec pension alimentaire à payer	France, en Suisse depuis 22 ans	Permis C	Type 9	Survie
E14	Homme	61	Seul avec pension alimentaire à payer	Suisse	Suisse	Type 9	Survie
E15	Homme	41	Seul	Sénégal, en Suisse depuis 2 ans	Sans titre de séjour	Type 2	Impuissance
E16	Femme	58	Seule	Colombie, en Suisse depuis 20 ans	Permis B depuis quelques semaines	Type 3	Application

4 Se raconter en entretien

Dans un premier temps, nous présentons la morale que les personnes rencontrées mobilisent pour mettre en scène leur vie, en analysant leurs registres de justification, comment elles se démarquent d'autres situations et quelles postures elles disent adopter. Nous verrons que leurs narrations mettent systématiquement en scène des comportements relevant des « vertus bourgeoises » (Chelle 2019). Dans un second temps, nous présentons les trois figures de la pauvreté légitime qui se dégagent de ces récits. La présentation de ces trois figures permet de faire émerger les inégalités qui les caractérisent en termes de « capital biographique » de narration (Delory-Momberger 2018, 43).

4.1 Une morale vertueuse

Les registres de justification

Les personnes interviewées présentent presque toutes l'origine de leur situation de précarité comme structurelle, relevant largement de causes indépendantes de leur volonté. Elles déclarent n'avoir guère eu prise sur leur destin financier. Ainsi, pour expliquer leur précarité, 15 des 16 personnes interviewées⁵ recourent à des registres de justification qui se rapportent aux rapports sociaux de race, de sexe, de classe, d'âge ou de capacité.

Par exemple, un homme de 41 ans, sans domicile fixe et sans titre de séjour en Suisse (E15, type 2⁶) fait un lien direct entre sa situation et le fait d'être originaire d'un pays non européen. Tout au long de l'entretien, cet homme dénonce le racisme structurel dont font l'objet les personnes migrantes issues de pays d'Afrique.

Toute la situation que je vis maintenant c'est parce que je ne travaille pas. Mais il y a du boulot, il y a du travail sur les routes, sur les chantiers. [...]. [Mais] ils ne me laissent pas travailler, parce que je n'ai pas les papiers.

Deuxième exemple, celui d'une femme suisse de 40 ans vivant seule avec son enfant (E2, type 5). Elle relie sa précarité aux rapports sociaux de sexe qui l'ont amenée à faire face à la parentalité seule, parce que le père de son enfant, présenté comme dangereux, a démissionné de ses responsabilités. Elle explique :

Il me disait qu'il voulait des enfants, et je pensais que c'était un homme bien, profond, j'ai vu ses bons côtés. [...]. Il se laisse avoir par des démons. [...] J'ai dû partir, j'ai dû protéger mon enfant. Ce n'est pas ce que j'aurais voulu.

5 À l'exception d'un homme suisse de 36 ans au bénéfice d'une formation universitaire (E8, type 5), qui affirme que ce sont des contraintes administratives qui l'ont obligé à reprendre une formation. Il s'est alors trouvé privé de revenu.

6 Cf. Tableau 2.

Troisième exemple, une femme suisse âgée de 55 ans vivant seule (E4, type 7). Elle relève que ses parents n'avaient pas pu terminer l'école obligatoire et fait un lien direct entre les difficultés administratives auxquelles elle fait face – qu'elle décrit comme étant à l'origine de sa situation de précarité – et son origine sociale. Elle souligne les inégalités de classe dans l'accès à l'apprentissage des tâches administratives, ainsi que l'institution scolaire qui faillit à cette mission.

Les années où j'étais en France, j'étais sûre que [...], les impôts étaient payés... Le jour où j'ai remis mes papiers en Suisse, [...] il y a eu 8 ou 9 factures d'impôts qui sont arrivées. [...] Il me faut comprendre comment ça fonctionne, les méandres de... [...] Ça me fait penser que pourquoi, à l'école, dans les dernières années de l'école obligatoire, on ne donne pas des cours d'assurances sociales [...] des cours, pour apprendre, que tout le monde soit informé. Qui nous apprend ça en Suisse? Les parents? Et si les parents ils ne savent pas ça?

L'évocation de ces causes montre que ces personnes ont conscience des inégalités que produisent sur elles les rapports sociaux. Nous sommes à l'opposé des discours renvoyant à l'individu la seule responsabilité de sa situation. Il faut toutefois se souvenir que lorsqu'une personne est en situation de produire un récit sur elle, face aux attentes perçues, de manière plus ou moins consciente, elle a pour tactique d'omettre certains éléments et de placer plus d'emphase sur d'autres (Bourdieu 1986). Il est probable que les personnes interviewées aient fait usage de cette tactique en entretien. En effet, elles ne font presque jamais mention de difficultés financières dont elles seraient responsables. Et les rares fois où elles le font, elles justifient leur conduite. Par exemple, une femme de 44 ans, seule avec enfants (E10, type 8) explique n'être « pas fière » d'avoir contracté une dette suite à des contraventions pour stationnement illégal, mais les justifie par le fait qu'elle n'avait plus de place pour parquer sa voiture à son travail. Deux autres personnes, sans titre de séjour, ont également mentionné avoir écopé des contraventions pour avoir voyagé en train sans titre de transport, mais c'était pour pouvoir se rendre au travail pour l'un, par méconnaissance des lois pour l'autre.

Démarcation d'autres situations

Comme nous le voyons, les registres de justification mobilisés permettent de mettre en avant que ce sont des raisons socialement acceptables qui expliquent leur situation. Ce discours vertueux est toutefois très égo-centré, comme le montrent leurs critiques d'autres individus qui auraient des raisons moins justifiées moralement de se trouver dans la précarité. Les groupes sociaux présentés comme « moins méritants » varient d'une personne à l'autre, en fonction d'où elle se situe à l'intersection de multiples « systèmes de différenciation et d'inégalités » (Collins 1990) tels que le genre, la classe sociale, la race ou les capacités. Selon les cas, les groupes sociaux désignés

comme moins méritants peuvent être des personnes de nationalité étrangère, des ex-époux moins bons parents, des personnes touchant plusieurs types d'aide sociale, des personnes moins ou pas actives dans la sphère professionnelle, ou encore des « toxicomanes ».

Par exemple, une femme de 59 ans, seule avec enfant, sans titre de séjour (E12, type 3) explique rester à distance des individus de son pays d'origine arrivés en Suisse plus récemment qu'elle. Selon elle, ces derniers font montre de moins de valeurs morales qu'elle en étant parvenus à obtenir par la fraude un titre de séjour.

À moi, ça me fait de la peine parce que je vois des gens qui ne méritent pas d'être ici. Et c'est des gens qui viennent de chez moi. Parce que c'est des gens qui profitent de la situation, qui font de la triche. [...] Et puis ça, je n'aime pas.

Autre exemple, celui d'une femme de 44 ans, seule avec enfants (E10, type 8), qui considère comme une injustice le fait que des agent-es de l'État aient refusé de lui accorder une aide alors que d'autres personnes qui font montre de moins de motivation qu'elle à travailler ont été jugées légitimes à la recevoir.

Je n'avais pas la voiture, je ne suis pas une profiteuse, je paie mes impôts. [...] Moi, malgré tout ce que j'ai vécu, j'ai toujours fait en sorte de garder mon travail. [...] Je ne voulais pas rester chez moi comme certains qui restent pendant je ne sais pas combien d'années, qui ont un poil dans la main, qui ne cherchent pas de solutions.

L'analyse des récits met au jour deux éléments rhétoriques constitutifs de ces tactiques de distanciation. Premièrement, une hiérarchie du mérite, reposant sur le fait que des individus présentés comme « moins méritants » auraient injustement obtenu les aides auxquelles la personne interviewée aspire. Deuxièmement, une dénonciation de la fraude puisée dans le répertoire des discours sur les « abus » (Tabin et al. 2010). Cette tactique de distanciation peut être interprétée comme une forme de détournement du stigmaté (Goffman 1963) : l'individu potentiellement stigmatisé désigne pour justifier l'aide dont il a besoin un groupe social faisant l'objet du même stigmaté tout en s'en distinguant et en le signalant comme inférieur. La conscience des inégalités que produisent les rapports sociaux peine donc à s'étendre à d'autres situations que la leur, ce qui s'explique sans doute par les conditions de production de la narration qui incitent à cette présentation très égocentrée de leur situation.

Une posture proactive

Ayant ainsi justifié leur situation, les personnes présentent leur posture comme proactive, insistant sur le fait qu'elles sont disposées à s'investir dans la sphère professionnelle et/ou dans la sphère domestique. Ce sont les normes et les rôles sociaux associés à l'adultéité (Perriard 2017) que ces personnes disent partager, en particulier en présentant leur volonté d'inscription dans les sphères de productivité ; dans le

monde du travail en occupant un emploi rémunéré et/ou dans l'espace domestique en fondant et éduquant une famille⁷. Le discours d'un homme de 48 ans, séparé avec une pension à payer (E13, type 9), illustre particulièrement bien ce positionnement.

On en arrive au même point qu'il faudrait finalement que je bosse à 80 %, pour gagner moins, puis avoir droit à certaines aides. Enfin, moi, ça me paraît ubuesque, parce que travailler moins pour être plus heureux, pour avoir plus d'argent à la fin du mois, il y a quelque chose qui n'est pas logique. Pour moi, celui qui travaille plus, il doit gagner plus. J'ai un collègue de travail, il a réglé le problème : « Non, moi je travaille qu'à 80 % parce que sinon j'ai plus droit aux aides ». Le système est mal fait, on encourage l'assistanat plutôt que le travail.

Toutes les personnes rencontrées affirment être économes et faire des efforts pour réduire leurs dépenses au travers de la recherche de meilleurs prix, du recours à des donations ou à des distributions (Soupe populaire⁸, Cartons du cœur⁹, entre autres) et au troc. En particulier, les femmes avec enfant(s) expliquent faire leurs achats dans différents commerces, étudier et comparer les prix afin d'acheter les produits au prix le plus avantageux. Elles se présentent comme expertes des petites économies. Enfin, l'ensemble des personnes rencontrées explique se rationner, voire renoncer à certains biens de première nécessité, ou encore à certains soins. D'une manière générale, elles réduisent leurs dépenses au minimum. Certaines d'entre elles, comme cette femme de 33 ans vivant seule (E3, type 6), expliquent ne pas manger trois repas par jour.

Je ne mange pas beaucoup de fruits, je suis végétarienne, je ne mange pas de viande, cela coûte moins cher. [...] Et puis des fois je me fais juste... des choses assez consistantes, genre du riz. Je ne mange pas trois fois par jour, mais je vais me faire un vrai repas, un truc qui tient au ventre, avec du riz et des lentilles.

La vertu en drapeau

Plusieurs facteurs expliquent l'homogénéité vertueuse des narrations des personnes rencontrées. Premièrement, ce type de « mise en intrigue » (Ricoeur 1991) de sa vie est influencé par les conditions de la narration, ainsi que par ce que les personnes identifient comme susceptible de correspondre à une représentation acceptable des problèmes sociaux qu'elles rencontrent. Pour ce faire, elles filtrent certaines informations, mettent davantage d'emphase sur certains aspects et en omettent d'autres. En ce sens nos résultats confirment les conclusions des travaux de Dumais Michaud

7 Selon Priestley (2000), les politiques sociales, telles qu'elles ont été conçues et implémentées dans les pays d'Europe occidentale, participent d'une structuration tripartite des parcours de vie : la phase d'éducation (jeunesse), la phase de productivité (âge adulte), et la phase de la retraite (vieillesse).

8 <https://www.meresofia.ch/structures/la-soupe-populaire> (23.10.2023).

9 <https://www.cartonsducoeur.ch/cb-profile/22-lausanne.html> (23.10.2023).

et Paumier (2017). Les récits élaborés par les personnes rencontrées attestent d'une représentation relativement uniforme de la bonne conduite en situation de pauvreté ainsi que d'une certaine maîtrise de cette grammaire sociale. Pour reprendre les termes de Delory-Momberger (2018, 43–44), ces personnes semblent se faire une idée « au moins implicite [...] des « cassettes prêtes-à-dire » (Martuccelli 2002) du récit public, qui n'ont plus guère à voir avec les valeurs de sincérité, d'authenticité, voire de vérité que la représentation spontanée prête au récit de soi ».

Deuxièmement, il faut prendre en compte les effets sociaux de la négativité associée à la situation d'assistance, largement présente dans l'espace médiatique et politique (Messu 2008 ; Chelle 2019). Dans ce contexte, il n'est guère surprenant que les narrations suivent une grammaire vertueuse de la souffrance sociale, à l'opposé des stéréotypes de « l'assisté » ou du pauvre « sans mérite ». Afin d'augmenter leurs chances d'éligibilité, les personnes s'attellent à se rapprocher de la catégorie des « pauvres méritants » – celles pour qui un secours est socialement considéré comme justifié, et à se distancier de la catégorie des « pauvres sans mérite » (Chelle 2019). En s'inscrivant, au travers de leurs récits, dans au moins une des deux sphères de productivité qui caractérisent l'adultéité (l'emploi et la parentalité), ces personnes se présentent en opposition aux stéréotypes stigmatisants de l'assisté « vivant abusivement de l'argent du contribuable » (Chelle 2019, 176). En outre, elles se mettent à distance des représentations sociales néolibérales selon lesquelles « la pauvreté serait uniquement due aux mauvais comportements et au manque de volonté ». De fait, elles performant dans leur discours les vertus bourgeoises. En effet, selon Chelle (2019, 221), au mérite correspond inévitablement une politique de reconnaissance des pauvres vertueux. On est face à un gouvernement moral qui fait dépendre l'octroi d'une aide sociale « de la considération s'attachant à telle ou telle manière de vivre » ; ces manières de se comporter justifiant l'octroi d'une aide sociale en situation de précarité correspondent, selon cette autrice, aux valeurs de la société bourgeoise.

Troisièmement, cette posture est renforcée par les AS des trois services, qui formulent les demandes de soutien financiers ponctuels à des fondations philanthropiques pour lesquels sont mobilisés des « fragments narratifs de l'infortune » (Vrancken et Thomsin 2008, 9) qui doivent attester d'une moralité irréprochable. C'est ce qui nous a été expliqué lors des entretiens de groupe avec les AS : « lorsque je vois une personne et qu'elle me raconte son histoire, je suis cash : je lui dis de sortir les violons ! » Les personnes qui sollicitent une aide financière et les AS sont dès lors enjointes à mettre leurs vertus en drapeau afin d'optimiser leurs chances. De plus, le personnel du travail social nous a également expliqué enseigner des façons de s'adresser aux fondations, donnant ainsi aux personnes la trame de ce qu'est une narration acceptable. Certaines fondations lient en effet l'éligibilité à des normes de comportement. Par exemple, elles peuvent ne pas attribuer d'aide aux personnes qui fument, à celles qui ont contracté des dettes par négligence ou encore à celles qui ne ferait pas preuve d'assez d'économie, en se déplaçant en véhicule privé. On peut

dès lors formuler l'hypothèse selon laquelle ce type de narration de l'infortune est soutenu par le fait que, à la différence des procédures de demande d'aide publique, le demandeur ne peut pas assumer l'identité d'un « ayant droit » (Messu 2008). Ainsi, tout ou presque dans le cadre de l'interaction pousse à une narration vertueuse de l'infortune pour correspondre aux « attentes sociales » (Nossik 2014). Les récits de soi sont dès lors extrêmement cadrés par la situation d'interaction, au point qu'on serait tenté de les qualifier de dévoilements sous contraintes sociales.

Ce cadrage du discours ne laisse que très peu de place à l'émergence d'une narration différente, par exemple une conduite non conforme aux normes sociales ou une remise en cause de l'obligation d'emploi. Il s'agit également, comme nous l'ont dit des AS dans les entretiens de groupe, d'un jeu de dupes, chaque partie (personnes demandant l'aide, AS, et sans doute également les comités des fondations) étant consciente que la narration de l'infortune est arrangée. Les enjeux en cas de découverte du stratagème varient toutefois en fonction des positions sociales. Si les AS risquent de perdre leur crédibilité auprès des fondations dès lors que le récit soutenant la demande financière s'avère non crédible, les personnes qui sollicitent l'aide risquent pour leur part, comme cela nous a été expliqué, de perdre l'accès au service social privé si leur narration est jugée mensongère. Faire usage de la vertu pour mieux correspondre à la grammaire dominante de l'infortune comporte donc des risques inégalement répartis. Si les liens entre la personne qui demande une aide et l'AS relèvent, lorsque l'AS formule des demandes aux fondations davantage de la collaboration que du contrôle, les interactions en entretien ne sont pas pour autant horizontales, mais traversées de relations de pouvoir en défaveur des personnes qui sollicitent l'aide.

4.2 Trois figures de l'infortune légitime

De ce discours vertueux qui permet aux individus de se positionner à l'opposé de la figure du « pauvre non méritant » émergent tout de même trois narrations différentes des conduites face à l'infortune : l'application, la survie et l'impuissance (cf. Tableau 2). Ces conduites, construites à partir de ce que nous ont dit les personnes de la temporalité de l'infortune, ne sont pas totalement exclusives, bien que l'une d'elles prédomine dans chacun des récits. Étant donné les contraintes sociales qui cadrent ces discours, nous les interprétons comme les trois figures de la pauvreté que les personnes qui sollicitent un soutien financier jugent légitimes. Chacun de ces trois types regroupe en son sein certaines configurations de vie matérielles et sociales communes que nous allons décrire.

L'application

L'origine de l'infortune est présentée par les six personnes (deux femmes, quatre hommes) qui correspondent à la conduite que nous nommons *appliquée* comme inévitable. Sont par exemple incriminés le statut de séjour, des règlements, la

conjoncture, un défaut d'information. Ce qui définit l'application est la volonté affirmée de sortie de l'infortune, via une formation, de l'emploi ou de davantage d'emploi. Il s'agit par exemple d'intensifier des recherches d'emploi, de s'engager à terminer une formation, de trouver comment mieux articuler tâches domestiques et emploi, de multiplier les emplois. Sur le plan de la temporalité, les personnes appliquées évoquent toujours une infortune provisoire et une sortie prochaine de cette dernière. Sont ainsi cités une promesse d'emploi, ou la fin de la pandémie, ou la conviction de trouver de l'emploi à la fin d'une formation, l'amélioration progressive de la situation financière, l'obtention prochaine d'un permis de séjour ou d'un emploi fixe. Le récit d'une femme sans titre de séjour de 44 ans, vivant en couple avec enfants (E11, type 1), illustre bien l'application.

Lors de l'entretien, elle explique avoir migré en Suisse en décembre 2019 avec son mari et leurs deux plus jeunes enfants pour des raisons de sécurité et afin de rejoindre sa fille aînée, détentrice d'un permis B. Elle présente l'origine de son infortune comme liée au fait de ne pas posséder de permis de séjour, ainsi que par la pandémie. Il leur a été très difficile de trouver de l'emploi et les économies du couple n'ont pas suffi. Le couple multiplie les emplois non déclarés (dans le domaine du nettoyage pour elle, dans le domaine de la construction pour lui). Elle explique également que sa fille aînée, qui suit une formation professionnelle à temps plein, travaille dans une chaîne de restauration en sus de son apprentissage. À plusieurs reprises au cours de l'entretien, elle relève qu'il est à ses yeux très important de ne « pas abuser des aides » privées auxquelles le couple a eu recours et n'y faire appel qu'en cas d'extrême urgence, « pour ne pas prendre l'argent à ceux qui en ont plus besoin ». Enfin, elle explique avoir l'espoir qu'elle et son mari vont obtenir « bientôt » des emplois stables, plus rémunérateurs et déclarés.

En résumé, la narration de la conduite des personnes appliquées correspond à une figure de l'infortune présentée comme inévitable, mais temporaire et pas inéluctable grâce à leur effort pour en sortir.

La survie

La monoparentalité ou des pensions alimentaires à verser jouent un rôle primordial dans l'origine de l'infortune des cinq personnes (trois hommes, deux femmes) qui ont une conduite de *survivante*, même si d'autres causes (comme des problèmes de santé, l'âge ou des dettes contractées par un ex-époux) peuvent s'ajouter. Toutes les personnes de ce groupe sont parents et séparées. Elles expliquent leur situation comme sans issue actuelle. Ce sont des situations où par exemple le père est présenté comme démissionnaire, toxicomane, où la monoparentalité interdit la prise d'un emploi plus rémunérateur, où les pensions alimentaires à payer empêchent de s'en sortir, etc. Les survivantes affirment leur volonté dans un avenir plus ou

moins lointain de travailler, d'augmenter leur taux d'emploi ou de se former, et une personne âgée de 61 ans attend l'âge de la retraite pour stabiliser ses finances grâce à sa pension. Les personnes qui ont des enfants à charge disent articuler au mieux investissement dans les sphères professionnelles et domestiques. Par exemple, une personne explique tout faire pour achever sa formation, tout en s'occupant de son fils, une autre dit augmenter progressivement son taux de travail au fur et à mesure que les charges parentales diminuent. Les personnes qui ont une conduite de survie présentent leur infortune comme nettement plus durable que celles qui s'appliquent, ce qui produit des horizons de sortie plus lointains que dans le groupe précédent. Le récit d'une femme suisse de 40 ans vivant seule avec son enfant (E2, type 5), illustre particulièrement bien la survie.

Lors de l'entretien, elle explique l'origine de son infortune par les comportements inadéquats du père de son enfant, alors qu'elle vivait dans un pays étranger. « Je rencontre cet homme et cela s'est fait en trois mois, je tombe enceinte. [...] J'étais très contente à la base de ça, j'avais envie de construire avec et puis ça n'a pas du tout été avec cet homme. [...] J'ai dû partir, j'ai dû protéger mon enfant. Ce n'est pas ce que j'aurais voulu ». Elle raconte qu'une fois devenue mère, elle s'est attelée à se former, malgré les contraintes rencontrées en tant que mère célibataire. « J'ai pu monter ce projet de [...] faire éducatrice de la petite enfance [...]. C'est du long terme, c'est un projet qui tient et c'est important parce qu'on ne veut pas juste faire sortir des gens du social pour qu'ils y reviennent 2 mois après ». Elle se présente également comme une mère dévouée, prête à tous les sacrifices afin que son fils ne manque de rien. « Ma priorité c'est mon fils ». Au cours de l'entretien elle insiste sur le fait que les aides publiques qu'elle reçoit (bourse d'étude, prestations complémentaires pour les familles) ne sont pas suffisantes pour subvenir à ses besoins, malgré ses efforts d'économie.

En résumé, la narration de la conduite des personnes survivantes correspond à une figure de l'infortune présentée comme principalement liée à la parentalité. Comme les personnes appliquées, elles disent tout mettre en œuvre pour en sortir, mais ne peuvent pas le faire actuellement, parce que ce serait au détriment de leur rôle parental. L'horizon temporel de sortie de l'infortune présenté dans leurs récits est souvent l'entrée de leurs enfants dans la professionnalité, en attendant c'est une posture de survie qui prédomine.

L'impuissance

Les cinq personnes (quatre femmes, un homme) qui correspondent à la conduite que nous nommons *impuissance* expliquent l'origine de leur infortune par des problèmes insolubles : l'absence de titre de séjour, de graves problèmes de santé ou des dettes majeures. Ce sont des trajectoires de migration dans l'illégalité statutaire qui sont

évoquées, ou des incapacités de travail. Ces personnes expliquent vouloir s'investir le plus possible dans la sphère professionnelle ou domestique, mais disent malgré leurs efforts rencontrer des barrières insurmontables. Par exemple, des personnes ne trouvent pas d'emploi en raison de leur statut de séjour, une personne travaille à temps partiel afin d'avoir des revenus en dessous du minimum vital et ne pas avoir de saisie du salaire (à cause de ses dettes). Ces personnes présentent leur infortune comme n'ayant pas d'issue proche, elles disent ne voir aucune solution et se faire du souci. Le récit d'une femme, vivant en couple avec des enfants (E5, type 8), illustre particulièrement bien l'impuissance.

Lors de l'entretien, elle explique que l'origine de son infortune est liée aux problèmes de santé invalidants de son mari. « Mon mari est tombé gravement malade, il a eu des gros problèmes de santé [...]. Il n'a plus de salaire du tout. [...] On vit sur mon AI. Ça commence à être rude. Là, il vient d'avoir sa décision AI avec un petit rétroactif [...]. Et maintenant, il va falloir vivre avec une rente et demie ». Cette femme explique également que les difficultés financières du couple étaient d'autant plus importantes qu'elle n'était pas en mesure de réaliser certaines tâches administratives, telles que remplir sa déclaration d'impôts en raison d'une « phobie administrative ». Elle dit tout mettre en œuvre pour réduire les dépenses du ménage, sans parvenir à éviter de s'endetter. Elle explique ne pas voir de solution à ses problèmes financiers. « Ça nous met encore plus dans l'escalade. J'ai vraiment le problème qui va être pour le reste de notre vie. Ça va être les impôts. Surtout qu'on n'a pas de perspective après ».

En résumé, la narration de la conduite des personnes survivantes correspond une figure de l'infortune présentée comme liée à des facteurs sur lesquels elles ne voient aucun moyen d'intervenir. Aucune sortie n'est en vue et la situation est dite sans issue.

Des capitaux biographiques inégalement répartis

Les « capitaux biographiques » dont les personnes peuvent se saisir afin de mettre en scène leur vie sont inégalement répartis. Toutes les personnes rencontrées ne font pas usage des tactiques présentées ci-dessus avec la même aisance car leur maîtrise de la « langue légitime » (Bourdieu 1982) est variable. En fonction de leurs capitaux (social, économique, culturel, biographique, statutaire), elles sont plus ou moins outillées pour les déployer en entretien. Par exemple, les personnes se présentant comme appliquées ou survivantes parviennent plus aisément à s'inscrire dans la sphère de la production que les personnes se présentant comme impuissantes. En ce sens, nos résultats confirment les conclusions de Delory-Momberger (2018) : le processus de biographisation du social est générateur d'inégalités relatives à la capacité de délivrer en entretien un récit de soi conforme à la requête sociale ou institutionnelle. En particulier, la temporalité de la situation de précarité est quelque chose que les

personnes rencontrées ne parviennent pas toutes à lisser dans leur récit, soit qu'un travail de cet élément affecterait trop sa cohérence globale, soit qu'elles n'aient pas conscience de cet enjeu.

Les personnes impuissantes rencontrent en effet des difficultés à mettre en cohérence les situations de précarités durables avec la dynamique de changement attendue. Or, cet élément est un critère d'éligibilité central des aides financières privées. Lorsque les demandes d'aide sont formulées à des fondations à caractère philanthropique, les AS nous ont d'ailleurs expliqué tenter de gommer le caractère durable des situations de précarité. En outre, la chronicité de la situation est un critère de non-octroi d'aide financière à partir des fonds internes aux trois services sociaux étudiés. Les trois figures de la pauvreté présentées, qui correspondent aux « cassettes prêtes-à-dire » (Martuccelli 2002) du récit public (la pauvreté n'est jamais volontaire) n'ouvrent donc pas un accès égal aux prestations.

Les personnes qui, au travers de leurs discours en entretien, parviennent à s'inscrire dans la figure de l'application sont dès lors mieux dotées que celles qui s'inscrivent dans la figure de l'impuissance en vue de l'obtention d'un soutien social. Celles qui s'inscrivent dans la figure de la survie peuvent quant à elles capitaliser sur leur statut de parents pour maximiser leurs chances. On peut encore relever que les personnes qui ne possèdent pas de titre de séjour en Suisse, de par leur statut, se voient automatiquement catégorisées comme inéligibles par la plupart des fondations privées auxquelles s'adressent habituellement les services sociaux privés. On peut alors faire l'hypothèse que plus la personne venue demander un soutien social est dépendante de l'AS pour mettre en cohérence son récit avec les critères d'éligibilité des soutiens financiers visés, plus l'AS a la « maîtrise sur la relation par l'asymétrie de l'investissement de l'intimité » (Duvoux 2009, 11). De fait, c'est dans le « couplage flou » (Goffman et Winkin 1988) entre l'ordre social et l'ordre de l'interaction que les personnes qui sollicitent un soutien social et le personnel du travail social trouvent des marges de manœuvre pour influencer sur l'issue du processus de demande d'aide (Dubois 2017). Cependant, nos données empiriques ne nous permettent pas de savoir dans quelle mesure les valeurs morales et l'homologie sociale entre la personne qui sollicite l'aide et celle qui a le pouvoir de l'octroyer influence la volonté des AS. Ces inégalités en termes de « capital biographique » résident à notre analyse davantage dans la possibilité de mettre en cohérence sa situation avec le récit dominant sur la pauvreté méritante. Dans une large mesure, en tout cas en ce qui concerne les aides externes, les AS pallient, lorsqu'ils et elles s'adressent à des fondations philanthropiques, à ces inégalités en termes de maîtrise des « cassettes prêtes-à-dire » (Martuccelli 2002). Cependant, il y a certains éléments qu'ils et elles ne peuvent changer, comme le fait d'être un homme, ou de ne pas posséder de titre de séjour : bref, des conditions matérielles et sociales.

5 Conclusion

Notre analyse fait ressortir le caractère systématiquement vertueux des narrations de l'infortune des personnes qui s'adressent aux trois services sociaux privés étudiés. Soit elles se présentent comme appliquées, présentant leur infortune comme statutaire et affirmant tout mettre en œuvre pour en sortir, soit elles se présentent comme survivantes, expliquant leur infortune par la parentalité et décrivant l'horizon temporel de sortie comme lié à l'entrée de leurs enfants dans la professionnalité, soit elles se présentent comme impuissantes expliquant leur infortune par des facteurs sur lesquels elles n'ont aucune prise et leur situation comme sans issue. Le discours concernant la temporalité de la sortie de l'infortune est l'un des éléments principaux qui distingue ces trois figures qui, si elles nous montrent bien ce qu'est la pauvreté légitime en société aujourd'hui, n'ouvrent pas des possibilités identiques d'aide financière.

Bien que le personnel du travail social se doive de respecter le cadre défini par l'institution afin de limiter l'arbitraire dans le processus de décision, l'obtention ou non d'une aide sociale est influencée par le déroulement des interactions puisque les décisions reposent sur un principe de libéralité et ne peuvent être portées devant les tribunaux. Les réponses aux demandes dépendent de la capacité des personnes qui sollicitent un soutien social à faire entrer en cohérence les deux dimensions de ce qu'Erving Goffman (1973) nomme la « façade » dans le cadre de leur présentation de soi : d'une part « l'apparence », autrement dit le statut social incarné dans une hexis, et d'autre part la « manière », soit comment l'interaction se déroule (Dumas Michaud et Paumier 2017). Or, ces interactions s'inscrivent dans des rapports de pouvoir favorables au personnel du travail social et de la philanthropie, qui *in fine* décide des modalités d'acceptation – ou de refus – de la demande, et d'autre part défavorables aux personnes qui sollicitent un soutien social, ainsi que dans des logiques sociales qui dotent différemment les personnes en capital biographique, notamment en raison de leur statut de séjour, de la parentalité et de leur position sur le marché de l'emploi. De futures recherches incluant l'observation *in situ* des interactions entre demandeur et personnel du travail social permettraient de complexifier et nuancer les résultats présentés dans cet article.

6 Références bibliographiques

- Blanchet, Alain et Anne Gotman. 2013. *L'entretien*. Paris : Armand Colin.
- Bourdieu, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Bourdieu, Pierre. 1986. L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62(1) : 69–72.
- Butschi, Danielle et Sandro Cattacin. 1994. *Le modèle suisse du bien-être*. Lausanne : Réalités sociales.
- Chelle, Elisa. 2019. *Gouverner les pauvres : politiques sociales et administration du mérite*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

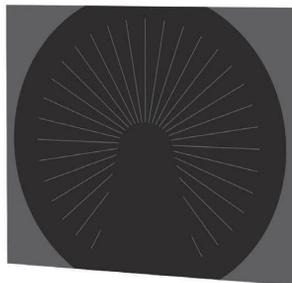
- Collins, Patricia H. 1990. *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. Boston: UnwinHyman.
- de Certau, Michel. 1994. *L'invention du quotidien. Les arts de faire*. Paris: Gallimard.
- Delory-Momberger, Christine. 2018. Transformations et centralité du récit de soi dans la société biographique. *Le sujet dans la cité* 9(2): 37–48.
- Dubois, Vincent. 2017. Administrer les pauvres: quand l'ordre institutionnel relie l'ordre de l'interaction et l'ordre social. Pp. 71–88 in *Erving Goffman et le travail social*, édité par Stéphanie Garneau et Dahlia Namian. Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Dumais Michaud, Audrey-Anne et Romain Paumier. 2017. Le concept de façade chez Goffman: mise en scène du thérapeutique et présentation de soi dans la relation d'intervention. Pp. 159–174 in *Erving Goffman et le travail social*, édité par Stéphanie Garneau et Dahlia Namian. Ottawa: Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Duvoux, Nicolas. 2009. L'injonction biographique dans les politiques sociales. Spécificité et exemplarité de l'insertion. *Informations sociales* 6(156): 114–122.
- Duvoux, Nicolas. 2018. Les valeurs de la philanthropie. *Informations sociales* 196–197(1): 38–46.
- Gladly, Marc et Angès Vandeveldel-Rougale. 2016. Discours sollicités, subjectivité empêchée. *Langage et société* 158(4): 9–16.
- Goffman, Erving. 1963. *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Goffman, Erving. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris: Editions de Minuit.
- Goffman, Erving et Yves Winkin. 1988. *Les moments et leurs hommes*. Paris: Editions de Minuit.
- Keller, Véréna. 2016. *Manuel critique de travail social*. Lausanne et Genève: Editions HETSL et éditions ies.
- Lambelet, Alexandre. 2014. *La philanthropie*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Lipsky, Michael. 2010. *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*. New York: Russell Sage Foundation.
- Martuccelli, Danilo. 2002. *Grammaires de l'individu*. Paris: Gallimard Folio Essais.
- Mauger, Gérard. 2022. Sociologie et sociologies spontanées. A propos des « savoirs expérientiels » et des « injustices épistémiques ». *Savoir/Agir* 59–60(1): 103–115.
- Messu, Michel. 2008. Apprendre à être soi lorsqu'on est un assisté social. *Education et sociétés* 22(2): 97–111.
- Nossik, Sandra. 2014. Introduction: le récit de soi entre conformisme et émancipation. *Semen [En ligne]* 37. <https://doi.org/10.4000/semen.9860> (28.10.2023).
- Otero, Marcelo et Dahlia Namian. 2011. Grammaires sociales de la souffrance. *Les Collectifs du Cirp*, 2: 226–236.
- Paillet, Pierre et Alex Mucchielli. 2012. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Patton, Michael Q. 2014. *Qualitative Research & Evaluation Methods: Integrating Theory and Practice*. New York: Sage Publications.
- Perriard, Anne. 2017. Les figures de la dépendance problématique des adultes: analyse intersectionnelle des politiques sociales liées à l'âge et à l'emploi dans le canton de Vaud. Thèse de doctorat, Université de Lausanne, Suisse.
- Priestley, Mark. 2000. Adults only: Disability, Social Policy and the Life Course. *Journal of Social Policy* 29(3): 421–439.
- Richmond, Mary Ellen. 1917. *Social Diagnosis*. New York: Russell Sage Foundation.
- Ricoeur, Pierre. 1991. *Temps et récit 2. La configuration dans le récit de fiction*. Paris: Points.
- Salomon, Alice. 1926. *Soziale Diagnose. Die Wohlfahrtspflege in Einzeldarstellungen*. Berlin: Heymann.
- Scott, James C. 1990. *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcript*. New Haven: Yale University Press.

- Tabin, Jean-Pierre, Arnaud Frauenfelder, Carola Togni et Véréna Keller. 2010. *Temps d'assistance. Le gouvernement des pauvres en Suisse romande depuis la fin du XIX^e siècle*. Lausanne: Antipodes.
- Tabin, Jean-Pierre et Anne Perriard. 2016. Active Social Policies Revisited by Social Workers. *European Journal of Social Work* 3–4: 441–454.
- Van Berkel, Rik et Paul Van der Aa. 2012. Activation Work: Policy Programme Administration or Professional Service Provision? *Journal of Social Policy & Politics* 41: 493–510.
- Vrancken, Didier. 2007. La société du travail sur soi. *La revue nouvelle*, 10: 40–45.
- Vrancken, Didier et Laurence Thomsin. 2008. *Le social à l'épreuve des parcours de vie*. Louvain-la-neuve: Academia Bruylant.

Irene Becci (dir.)

Les éco-spiritualités contemporaines

Un changement culturel en Suisse



Seismo
Suisse

Irene Becci (dir.)

Les éco-spiritualités contemporaines

Un changement culturel en Suisse

Collection
CULTUREL

ISBN 978-2-88351-123-1

252 pages

15.5 cm x 22.5 cm

Fr 43.–/Euro 43.–

Alors que des voix et des actions dénonçant la dégradation environnementale se font entendre à l'échelle globale depuis les années 1960, ce livre considère que c'est autour de 2015 que les mobilisations environnementales en Suisse prennent un tournant socio-culturel particulier. La Conférence des Nations Unies sur le Climat (COP21) se réunit à Paris, le pape François publie l'encyclique *Laudato si'* comme un appel à l'humanité à considérer les enjeux écologiques, des initiatives écoféministes ainsi que des thèses collapsologues se diffusent dans les médias. Ce livre présente les enjeux, les analyses et les résultats de six ans de recherche empirique à partir de ce tournant. Il montre la signification du changement culturel qu'il entraîne en Suisse et particulièrement en Romandie. Un processus de « spiritualisation de l'écologie » est identifié et discuté en lien avec une « écologisation du religieux ». L'équipe de recherche, composée de sociologues et d'anthropologues, s'est penchée sur l'observation d'événements publics de l'action écologique ainsi que la rencontre avec nombre d'acteurs et actrices de l'action éco-spirituelle.

Irene Becci a étudié les sciences sociales en Suisse, Italie, Allemagne et aux États-Unis et a obtenu son doctorat en 2006 à l'Institut Européen de Florence. Depuis 2012 elle est professeure de sociologie et anthropologie des religions à la Faculté de théologie et de sciences de religions de l'Université de Lausanne.

Contributions de Irene Becci, Virgile Delmas, Alexandre Grandjean, Christophe Monnot, Salomé Okoekpen, Anaïs Reichard.